

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Projet de loi 212 sur la modification du nombre d'élus

L'Assemblée nationale doit exiger que Saguenay refasse ses devoirs

Saguenay, le 7 juin 2016 - Des élus municipaux de Saguenay, le Collectif Citoyens pour la démocratie ainsi que plusieurs citoyens préoccupés par la démocratie municipale interviendront le mercredi 8 juin en commission parlementaire à Québec afin de demander aux élus de l'Assemblée nationale de rejeter le projet de loi privé visant à modifier le décret de constitution de Saguenay qui vise à diminuer le nombre de districts électoraux de 19 à 15. Le regroupement demande à ce que l'exercice soit repris au début afin de tenir les consultations publiques appropriées sur la question, ce qui aurait dû être la première étape du processus de révision de la carte électorale.

Le groupe est d'avis qu'il est temps de procéder au redécoupage de la carte électorale. En effet, aucun changement n'a été apporté à la division des districts depuis la fusion. Par contre, cet exercice ne doit pas se faire à n'importe quel prix, ni n'importe comment. Le gouvernement ferait une erreur d'accepter la modification du décret tout de suite, sans qu'aucune consultation n'ait été tenue et sans une véritable analyse des besoins de chaque arrondissement et district. En acceptant de réduire à 15 le nombre de conseillers de Saguenay, il place les élus et les citoyens dans un carcan qui va limiter les options et forcer un redécoupage qui ne correspond pas aux réalités vécues sur le terrain.

« On présente le redécoupage de la carte électorale comme un exercice technique, basé sur des considérations économiques et budgétaires, comme une formalité. Le nombre de districts et de conseillers, le système de représentation et le processus de décision sont des éléments importants qui définissent la vie démocratique dans une communauté donnée. Ce débat doit se faire à Saguenay, pas à Québec» déclare Isabel Brochu, porte-parole pour le Collectif citoyens pour la démocratie à Saguenay.

« Procéder à la modification du texte constitutif de Saguenay, sur une question aussi importante que la représentation électorale, sans avoir tenu de consultation et sans avoir procédé à une véritable démarche de réflexion, c'est poser un geste foncièrement anti-démocratique. Le gouvernement ne peut approuver un tel projet de loi puisqu'il ne respecte pas les exigences et les attentes des citoyens envers leurs institutions démocratiques », affirme la chef de l'ERD, Josée Néron.

« Cette démarche de projet de loi privé en lien avec le nombre de nos districts et qui implique des répercussions tangibles de tout acabit quant aux services offerts aux contribuables que je représente, se fonde sur une stratégie purement électoraliste qui émane des instances et ambitions politiques de ce que nous appelons désormais le Parti du citoyen. Nous devons être transparents, responsables et assumer cette transition vers une démarche participative et démocratique pour notre peuple. Je m'objecte fermement à cette démarche sans consultation publique au niveau municipal à Saguenay », commente pour sa part le président de l'arrondissement de La Baie, François Tremblay.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

« Ce projet de loi a pour conséquence d'aggraver le déséquilibre déjà existant. Il est temps pour Saguenay d'entreprendre une vraie réflexion, c'est pourquoi nous devons prendre le temps d'évaluer les problématiques, les besoins et les solutions possibles. Il n'y a pas d'urgence pour 2017, les candidats à la mairie n'auront qu'à en faire un enjeu électoral », souligne Julie Dufour conseillère municipale.

On se rappellera que lors de la séance du conseil municipal du 3 août 2015, le maire a déposé une résolution demandant au ministre des Affaires municipales de modifier le décret de Saguenay. La résolution, qui n'était accompagnée d'aucun argumentaire ou document explicatif, a été adoptée dans l'improvisation et la confusion la plus totale par une majorité de conseillers. Toutefois, le conseiller François Tremblay et les conseillères Julie Dufour, Josée Néron et Christine Boivin ont voté contre la proposition qui a été modifiée séance tenante par le maire.

-30-

Pour information et entrevues :

Josée Néron

418-817-5908

Julie Dufour

418-944-9956

François Tremblay

581-235-0491

Isabel Brochu

418-697-6776